



SOMMAIRE

Le budget 2026	2
Maîtriser au mieux la section de fonctionnement	2
La section d'investissement	5
Les subventions aux associations	8
Le budget Maison de Santé / Gendarmerie	8

Le Budget 2026

Situation financière

Le résultat 2025 (excédent de fonctionnement) et résultat cumulés a été encore très positif : **1 436 404,36 €**. Toutefois nous sommes dans l'obligation d'affecter en réserve de **36 553,75 €** en section d'investissement.

Le report de l'excédent de l'année 2025 sur l'année 2026 en sera de **1 399 850,61 €**.

En comparaison, le report de l'année 2024 sur l'année 2025 s'élevait à **762 042,27 €**.

La capacité d'autofinancement de la commune est suffisante pour rembourser la dette en capital.

➤ Maîtriser au mieux la section de fonctionnement

Evolution des charges de fonctionnement

L'objectif est toujours de maîtriser si possible l'évolution des charges à caractère général.

Les charges réelles de fonctionnement budgétisés sur 2025 et 2026 (déduction faite des dépenses d'ordre) ont légèrement augmenté de **3,94 %**.

La mise à jour des immobilisations a engendré une augmentation des amortissements (budgétisés en 2025 : 157 257 €, prévisionnel en 2026 : 265 000 €, soit + 68,51 %).

Les charges de personnels

Elles dépendent des hausses des cotisations éventuelles (organismes de retraite), de l'augmentation éventuelle du point et de l'impact du GVT (Glissement Vieillesse Technicité). Les effectifs devraient rester stables (51 agents).

A noter qu'une mise à disposition de personnel pèse sur la masse salariale alors qu'elle sera compensée en 2026 à hauteur d'environ 50 % en recette de fonctionnement.

La fiscalité

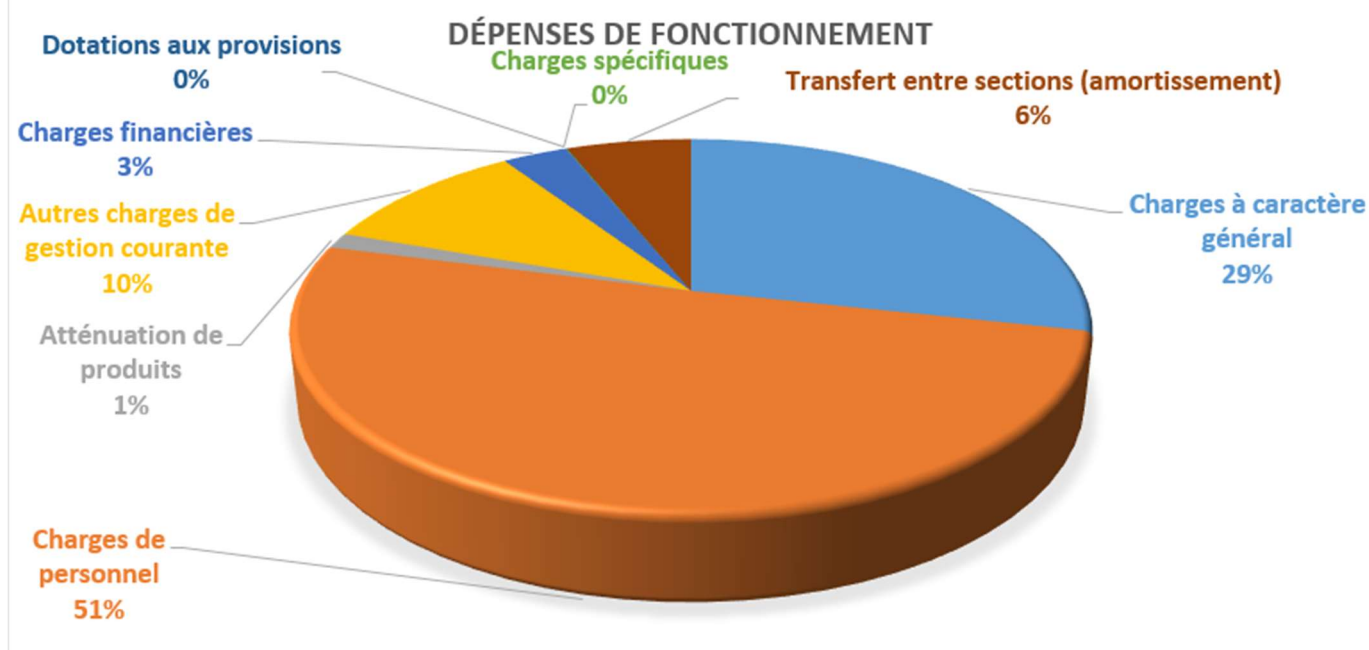
Des taux stables sont souhaitables en dehors de l'évolution des bases. Il n'y aura pas d'augmentation des taux de la part de la Commune.

Nos ressources

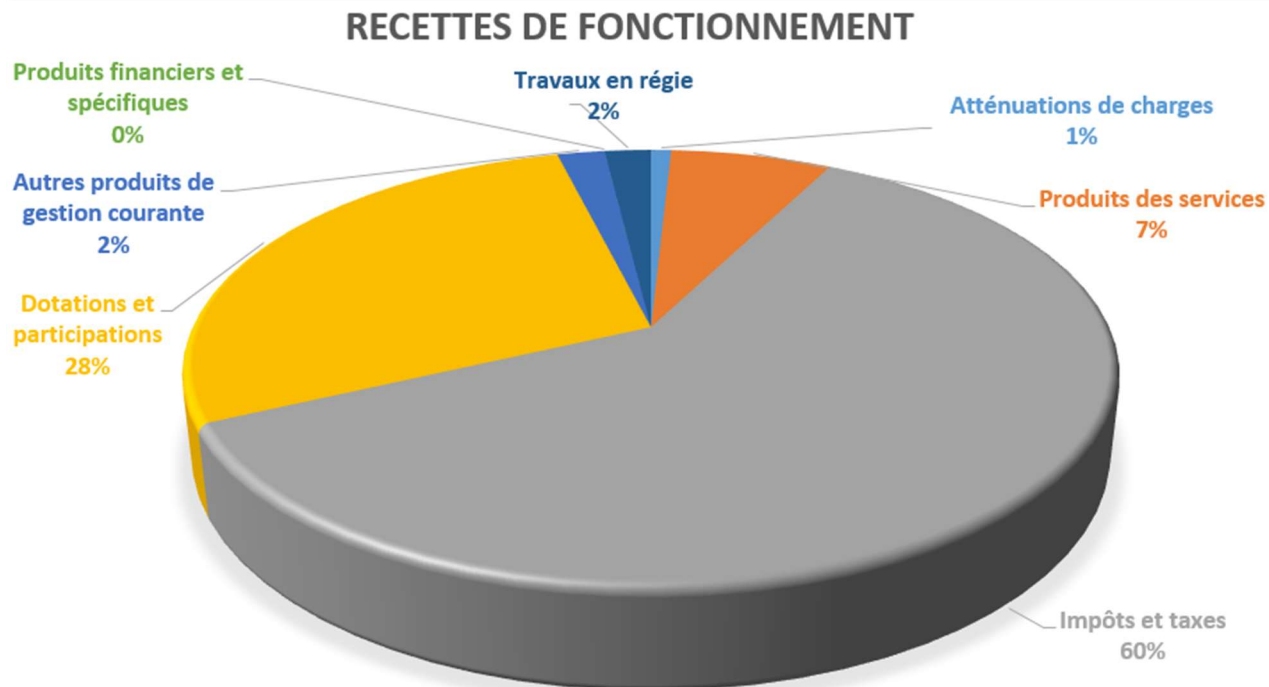
- La DGF est restée relativement stable ces 3 dernières années.
- La taxe foncière reste une variable d'ajustement de nos recettes mais dans un contexte de faible augmentation des salaires et des pensions, nous ferons le choix de ne pas augmenter les taux communaux.
- L'augmentation des différents tarifs de nos prestations suivent le rythme de l'inflation conformément à notre politique du mandat.

La section de fonctionnement 2026

Dépenses de Fonctionnement	2026
011 Charges à caractères général	1 242 044,86€
012 Charges de personnel	2 212 200,00€
014 Atténuation de produits	60 000,00 €
65 Autres charges de gestion	448 200,00 €
66 Charges financières	138 000,00 €
67 Charges spécifiques	2 000,00 €
68 Dotations aux provisions	1 000,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	4 103 444,86€
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	265 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	265 000,00 €
Total Dépenses de fonctionnement	4 368 444,86 €
023 Virement à la section d'investissement	1 192 445,75 €
Total des Dépenses	5 560 890,61 €



Recettes de Fonctionnement	2026
013 Atténuation de charges	35 000,00 €
70 Produits des services	279 300,00 €
73 Impôts et taxes	70 000,00 €
731 Fiscalité locale	2 445 950,00 €
74 Dotations, subventions et participations	1 168 650,00 €
75 Autres produits de gestion courante	82 000,00 €
76 et 77 Produits financiers et spécifiques	140,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	4 081 040,00€
72 Travaux en régie	80 000,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	80 000,00 €
Total Recettes de Fonctionnement	4 161 040,00 €
002 Excédent reporté	1 399 850,61 €
Total des Recettes	5 560 890,61 €



Continuer à maîtriser la pression fiscale

Par ailleurs, des taux stables sont souhaitables en dehors de l'évolution des bases. Ainsi, cette année, les taux sont inchangés soit :

- ❖ Taxe foncière bâti (TFB) 48,59 %,
- ❖ Taxe foncière non bâti (TFNB) 83,59 %,
- ❖ Taxe d'habitation (résidences secondaires) 16,31 %.

➤ La section d'investissement

L'investissement principal de cette fin de mandat porte en grande partie sur la salle multi activités.

Les autres projets budgétisés :

- ✓ La rénovation énergétique de l'école des volcans (542 000 € HT, 650 000 € TTC),
- ✓ L'aménagement d'une voie douce, avenue de la Liberté (221 480 € HT, 265 747,37 € TTC),
- ✓ La voirie 2026 (162 500 € HT, 195 000 € TTC),
- ✓ Le module pour les vestiaires d'Espinat (133 000 € HT, 160 000 € TTC),
- ✓ Le mobilier urbain Colorado au Bex (83 000 € HT, 100 000 € TTC),
- ✓ La climatisation réversible de la mairie (66 600 € HT, 80 000 € TTC),
- ✓ Le mobilier de la salle multi activités (30 500 € HT, 36 559,67 € TTC).

La création d'une voie douce et sécurisation de la route départementale

Les travaux ont débuté en fin d'année sur l'avenue de la Liberté. (Montant réglé en 2025: 71 058 € HT, 85 270 € TTC). La Préfecture a accordé une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 69 231 €.

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée avec le Conseil Départemental pour un montant de 96 108 €.

Les travaux d'entretien des voiries

Ils restent toujours d'actualité. Notre réseau de voiries communales (un des réseaux le plus important du département : 120 km environ) nécessite un entretien constant et régulier si on veut conserver un état correct.

Un budget minimum de 200 000 € par an paraît incontournable si on ne veut pas prendre le risque de décrochage, ce qui entraînerait des investissements nécessaires bien supérieurs à moyen et long terme.

Les travaux sur les bâtiments communaux

Naturellement, l'entretien des bâtiments communaux et des écoles sont aussi à prendre en compte en fonction des besoins et de nos possibilités financières. En 2026, l'école des volcans fera l'objet de travaux de rénovation énergétique. Un dossier de demande de subvention DETR et DSIL a été déposé fin 2025.

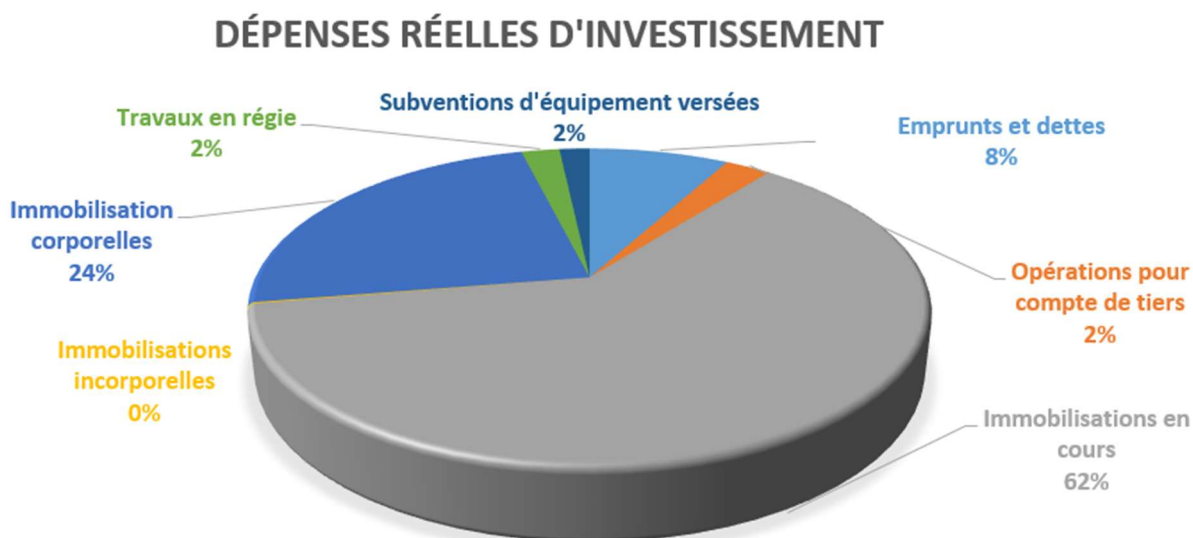
Les achats

Pour le bon fonctionnement et la modernisation de nos différents services ; des achats sont nécessaires pour les services techniques, administratifs (ordinateurs; urnes), scolaires (aménagement de la cour d'école du Bex bac à sable...), restauration scolaire, bibliothèque (meuble).

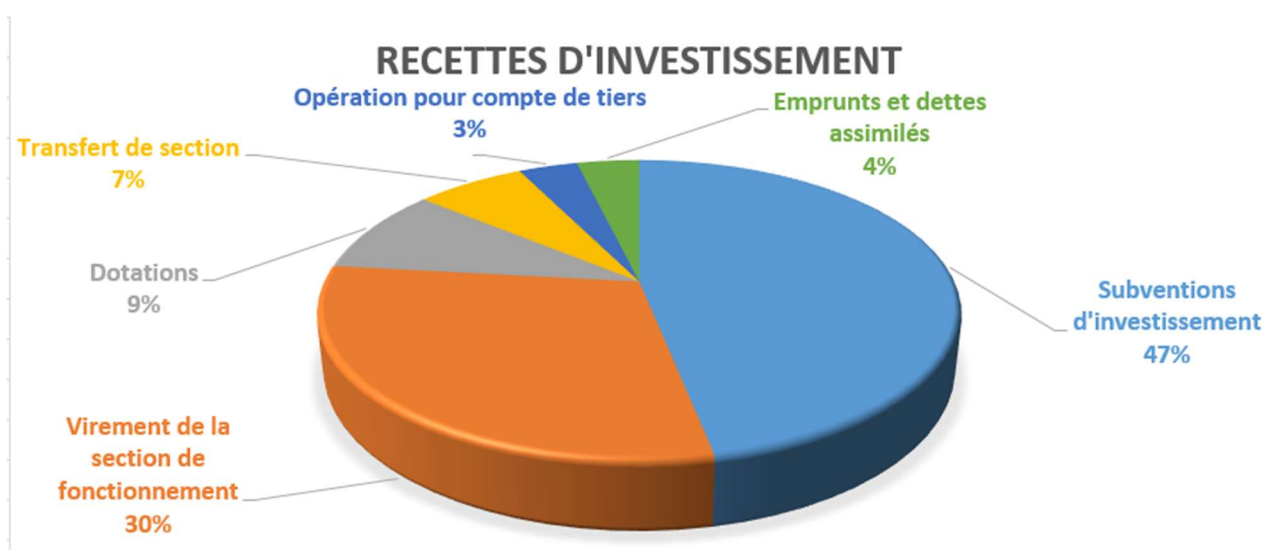
Ces achats améliorent les conditions de travail de nos agents et favorisent des prestations de services de qualité pour l'ensemble de la population.

La section d'investissement 2026

Dépenses d'Investissement	2026
16 Remboursement d'emprunts	293 500,00 €
45811 Opération pour compte de tiers	96 108,00 €
204 Subventions d'équipement versées	63 425,00 €
20 Immobilisations incorporelles	4 300,00 €
21 Immobilisations corporelles	870 446,62 €
23 Immobilisations en cours	2 274 370,18 €
Total des dépenses réelles d'investissement	3 597 849,80 €
040 Travaux en régie	80 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	80 000,00 €
Total des dépenses d'investissement	3 677 849,80 €
D 001 solde d'exécution reporté	306 965,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	3 989 114,80 €



Recettes d'Investissement	2026
10 Dotations, fonds divers	368 638,75 €
13 Subventions d'investissement	1 869 582,30 €
16 Emprunts et dettes assimilées	150 600,00 €
Total des recettes réelles d'investissement	2 388 821,05 €
021 Virement de la section fonctionnement	1 192 445,75 €
458 Opérations pour compte de tiers (Conseil Départemental)	142 848,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	265 000,00 €
Total des recettes d'ordre investissement	1 600 293,75 €
Total des recettes d'investissement cumulé	3 989 114,80 €



Les subventions versées aux associations

Voir l'annexe des subventions versées.

La Maison de Santé / Gendarmerie

Le budget de fonctionnement est de **152 872,95 €**.

Le budget d'investissement est de **136 550,94 €**.